



MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL – VOLET RÉSIDENCE DE TOURISME #2111-025

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Me Jean-François Grandmont, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Bolton-Ouest le 6 juin 2022 à 19h30 à l'Hôtel de Ville situé au 9, chemin Town Hall à Bolton-Ouest.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande d'usage conditionnel suivante :
#2111-025.

Nature et effets de la demande #2111-025 :

La demande d'usage conditionnel vise à permettre l'exploitation d'une résidence de tourisme afin d'y réaliser de la location à court terme, en fonction des objectifs et critères identifiés au Règlement numéro 349-2018 sur les usages conditionnels concernant notamment les résidences de tourisme.

Identification du site concerné :

L'emplacement visé par la présente demande est situé au 5, chemin Prospect à Bolton-Ouest, situé sur le lot numéro 5 192 719 du cadastre du Québec (matricule : 8809-93-6926) et situé dans la zone RES-2.

Conformément à la Loi, toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande lors de la séance.

Donné à Bolton-Ouest, ce 19 mai 2022.

Me Jean-François Grandmont, OMA
Directeur général et greffier-trésorier